

D.E.A.E.S

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social



➤ Objectif de la formation

Acquérir des compétences d'AES

Obtenir le diplôme d'Etat « d'Accompagnant Educatif et Social » (A.E.S). Ce diplôme atteste des compétences pour effectuer un accompagnement au quotidien des personnes en situation de fragilité et coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.

6 thématiques abordées :

- le contexte d'intervention de l'A.E.S.
- le lien avec l'équipe pluri-professionnelle et l'entourage de la personne
- l'hygiène, la santé, la sécurité de la personne
- l'animation de la vie sociale et citoyenne
- le maintien et/ou le développement des capacités de la personne et la réponse à ses besoins et attentes
- l'aide et l'accompagnement dans la réalisation des actes de la vie courante.

➤ Objectifs pédagogiques

Formation théorique en 5 blocs de compétences :

BLOC 1 : Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112h) ➤

BLOC 2 : Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91h)

BLOC 3 : Accompagner à la vie sociale et relationnelle de la personne (105h)

BLOC 4 : Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h)

BLOC 5 : Travailler en équipe pluri-professionnelle, gérer des risques et traiter des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h)

AGFSU : formation 1er secours – Niveau 2 (21h)

Formation pratique : 2 périodes de stage en entreprise (840h)

➤ Méthodes pédagogiques :

Mise en œuvre d'une pédagogie active basée sur le vécu en milieu professionnel, des échanges et des débats, des mises en situation et l'accès à des plateaux techniques, pour développer les savoirs et savoirs faire mais aussi les savoirs être

➤ Modalités d'évaluation

L'obtention du Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Sociale se fait après validation des 5 blocs (note supérieure ou égale à 10/20 pour chaque bloc), de l'AFGSU (attestation de formation aux gestes et soins d'urgences – niveau 2) et acquisition des compétences en stage selon la fiche de synthèse remplie ; la validation est partielle en cas de non validation d'un ou plusieurs blocs. Un bloc validé est acquis définitivement.

Le certificateur (DREETS) est seul décisionnaire de la date finale de l'épreuve du Bloc 1 et de la délivrance du diplôme ; il peut, à titre tout à fait exceptionnel, demander la validation en contrôle continu.

➤ Durée et rythme de la formation

- Formation de novembre à septembre – Evaluations certifiantes en octobre
- 567 h de formation théorique en centre auxquelles peuvent s'ajouter des heures d'individualisation de parcours et d'apprentissage des savoirs être,
- 840 h de stage en structures, en 2 périodes
- Rythme en centre : 35 heures par semaine.

➤ Prérequis et modalités d'accès

- Etre âgé de 18 ans avant la fin de la formation,
- Etre à jour des vaccinations obligatoires dans le milieu professionnel
- Aucun prérequis de diplôme n'est exigé pour accéder à la formation

Modalité d'accès :

Il faut que le candidat :

- soit déclaré admissible par la commission d'admission à l'issue des épreuves de sélection (*nous consulter pour les dates*)
- dépose son dossier d'inscription complet dans les délais impartis,
- bénéficie d'un mode de financement (*nous consulter pour recourir à une des solutions les plus adaptée à votre situation (CPF, PFE, contrat de professionnalisation...)*).

L'accès à la formation est conditionné par le dépôt d'un dossier de candidature suivi d'une épreuve orale sur la motivation et la capacité des candidats à s'engager dans une formation sociale. Suivant les diplômes obtenus antérieurement, les candidats peuvent être dispensés de cette procédure.

Les pré-inscriptions se feront par contact (tél ou mail) directement auprès du centre de formation.

Sélections : Juin et Septembre de chaque année

Formation : sur 1 an à partir de début novembre

Equivalences et passerelles :

En fonction des diplômes déjà obtenus des équivalences et des passerelles sont possibles. Nous contacter pour plus de renseignements.

La formation est accessible par blocs de compétences.

Délais d'accès : envoi des informations sur la formation et les modalités d'inscription dans les 15 jours suivant le 1er contact

➤ Accessibilité des locaux et de la formation

- Les locaux sont desservis par les transports en commun (bus) et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Orientation et adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

➤ Tarifs

Tarif horaire de 9€ + frais d'inscription. Nombre d'heures défini en fonction du parcours de formation adapté au profil de chaque stagiaire

➤ Financement de la formation

- Mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) et contacter votre conseiller Pôle Emploi / Cap Emploi pour le complément,
- Bénéficier du plan de formation de votre entreprise (PFE),
- Pour recourir au contrat de professionnalisation, contactez-nous.

Nous consulter pour connaître les possibilités de financement les plus adaptées à votre situation.



684 rue de la Mairie
88270 HAROL

Contact du Lundi au Vendredi de :
8h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Téléphone : 03 29 66 84 23
Site internet : www.leap-harol.fr
Mail : harol@cneap.fr

